



Bruxelles, le 11 mai 2021

CM 2948/21
OJ CONS
AGRI
PECHE

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISoire

CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE

(Agriculture et pêche)

Bâtiment Europa, Bruxelles

26 et 27 mai 2021 (10:00, 10:00)

Format de réunion: 1+2 (+1 en salle d'écoute)

Adoption de l'ordre du jour

(évent.) Approbation des points "A"

- a) Liste des activités non législatives
- b) Liste des délibérations législatives (délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

Délibérations législatives

(Délibération publique conformément à l'article 16, paragraphe 8, du traité sur l'Union européenne)

Paquet de réforme de la PAC pour l'après-2020



- a) Règlement relatif aux plans stratégiques relevant de la PAC
- b) Règlement relatif au financement, à la gestion et au suivi de la PAC
- c) Règlement relatif à l'organisation commune des marchés (OCM) dans le secteur des produits agricoles

Débat d'orientation

Activités non législatives

Étude sur les moyens dont dispose l'Union pour actualiser la législation existante relative à la production et à la mise à disposition sur le marché de matériel de reproduction des végétaux



Présentation par la Commission

Échange de vues

Étude sur le statut des nouvelles techniques génomiques



Présentation par la Commission

Échange de vues

Conclusions sur les priorités de l'UE pour le sommet 2021 des Nations unies sur les systèmes alimentaires

Approbation

Agriculture biologique - Plan d'action pour le développement de la production biologique dans l'UE

Présentation par la Commission

Échange de vues

Divers

Déclaration commune des ministres de l'agriculture du groupe de Visegrad (Hongrie, Pologne, Slovaquie et République tchèque) et de la Bulgarie, de la Croatie et de la Roumanie sur les opportunités et enjeux découlant de la stratégie "De la ferme à la table" pour les agriculteurs

Informations communiquées par la délégation polonaise au nom des délégations bulgare, croate, hongroise, polonaise, roumaine, slovaque et tchèque



Première lecture



Sur la base d'une proposition de la Commission



Débat public proposé par la présidence (article 8, paragraphe 2, du règlement intérieur du Conseil)

NB: Veuillez transmettre dès que possible une liste des délégués qui participeront à cette réunion. Adresse électronique: access.general@consilium.europa.eu